



# Période de professionnalisation

Tous secteurs (hors entreprises agricoles ou équestres\* et hors réseau des chambres d'agriculture)

## Démarches à entreprendre

- 1 • L'employeur transmet cette demande de prise en charge au FAFSEA au moins 30 jours avant le début de la formation, accompagnée d'une copie du dernier bulletin de salaire et du programme de formation. Si le salarié a mobilisé son DIF, le document justifiant de ses droits acquis au titre du DIF et la demande écrite auprès de l'employeur doivent également être joints.
- 2 • Le FAFSEA informe l'employeur de sa décision après réception du dossier complet.
- 3 • En cas d'acceptation de financement, le salarié suit sa formation et l'employeur règle les frais de formation, la rémunération et/ou l'allocation de formation.
- 4 • L'employeur envoie, après la formation, les pièces justificatives : copie de la convention de formation (si la formation est dispensée par un organisme de formation externe), attestations de présence en formation, bulletins de salaire.

## Motifs de la demande de professionnalisation

## Durée et déroulement

Durée totale de la période :                    heures,  
 Dont Pendant le temps de travail :                    heures  
 Dont hors temps de travail

- A l'initiative de l'employeur :                    heures (80 H/année civile maximum)
- A l'initiative du salarié dans le cadre du DIF :  
     Nombre d'heures de DIF mobilisé :                    heures  
     Nombre d'heures excédant le DIF acquis :                    heures (80 H maximum)

## Le bénéficiaire

M.    Mme    Mlle    Nom :  
 Prénom :  
 Né(e) le :                    N° dépt :                    à :  
 Adresse complète :  
 Code postal :                    Ville :  
 Niveau de Formation :

VI (fin de scolarité obligatoire)	V (Brevet des collèges)
V (Certificat de formation générale)	V (BEP ou 1ère, CAP, CFPA)
IV (Bac et Brevet Professionnel ou Technique)	IV (Bac général)
III (Bac + 2)	II (Bac + 3 et 4)
I (Bac + 5 et plus)	

Certification la plus élevée obtenue (diplôme, CQP, RPP) :  
 Date d'obtention de cette certification :  
 Reconnaissance travailleur handicapé (RQTH, IPP >ou = à 10%...) ?                    Oui                    Non  
 Date d'entrée dans la vie professionnelle  
 Date d'embauche dans l'entreprise

Type de contrat de travail	CDI	CUI CDI	CUI CDD
	à temps complet		à temps partiel                    heures par mois

Fonction exercée :  
 Qualification :

Ouvrier non qualifié	Ouvrier qualifié	Ouvrier hautement qualifié
Employé	Agent de maîtrise/Technicien	Ingénieur/Cadre

Cette demande de prise en charge dument complétée, ainsi que les justificatifs demandés, doivent être envoyés à votre Délégation régionale du FAFSEA au moins 30 jours avant le début de la formation.

\* Les entreprises équestres et les entreprises de la production agricole, de travaux agricoles et/ou forestiers, du paysage, les CUMA et les sylviculteurs doivent remplir le formulaire qui leur est réservé.



## A remplir par l'organisme de formation

## Organisme de formation

N° d'activité : N° de SIRET : Code NAF :  
 Raison sociale :  
 Adresse :  
 Code postal : Ville :  
 Tél. : Fax :  
 E-mail :

## Action de formation

Intitulé précis :  
 Type de formation : Diplôme Titre C.Q.P. Rec. conv. collect.  
 Formation définie par la CPNE

Niveau de la formation :

VI (fin de scolarité obligatoire)	V (Brevet des collèges)
V (Certificat de formation générale)	V (BEP ou 1ère, CAP, CFPA)
IV (Bac et Brevet Professionnel ou Technique)	IV (Bac général)
III (Bac + 2)	II (Bac + 3 et 4)
I (Bac + 5 et plus)	

Durée de la formation en centre (positionnement et évaluation compris) : jours, soit heures.

Date de début de la formation : date de fin :

Un positionnement sera t-il réalisé en début de formation ? NON OUI, durée : heures

Une évaluation sera t-elle réalisée en fin de formation : ? NON OUI, durée : heures

Durée du stage pratique en entreprise : heures, soit jours

Coût pédagogique : , € HT / heure, soit coût total : , € HT.

## Calendrier de formation

Mois / année	Pendant le temps de travail		Hors temps de travail	
	Nombre d'heures en formation	Nombre d'heures en stage	Nombre d'heures en formation	Nombre d'heures en stage
	H	H	H	H
	H	H	H	H
	H	H	H	H
	H	H	H	H
	H	H	H	H
	H	H	H	H

L'organisme de formation atteste de l'exactitude des informations portées sur ce document.

Fait à  
le

Nom et qualité du signataire :

Signature et cachet de l'organisme de formation

## A remplir par l'entreprise

## L'entreprise

N° Adhérent : E N° de SIRET : Code NAF :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

E.mail :

Convention collective :

Secteur professionnel d'activité :

Effectif de l'entreprise : dont hommes et femmes

## A remplir si formation dans le cadre d'une Reconnaissance convention collective

	Avant la Période de professionnalisation	A l'issue de la Période de professionnalisation
Niveau d'emploi		
Coefficient hiérarchique		

Intitulé de la Convention collective nationale de branche :

Evaluations prévues en fin de formation, pour vérifier que le niveau d'emploi visé est atteint :

## Modalités de prise en charge par le Fafsea

Le remboursement du FAFSEA à l'employeur est plafonné à 25 € net de taxes par heure de formation suivie, sur présentation des pièces justificatives. Les missions exercées par le tuteur peuvent être prises en charge à hauteur de 230 € par mois (345€ pour un tuteur âgé de 45 et plus) dans la limite de 6 mois si le tuteur a préalablement suivi une formation à cette fonction reconnue par le FAFSEA ou s'il satisfait aux critères liés à la reconnaissance de l'expérience du tutorat.

## Tableau de financement

	Coût horaire	Nombre d'heures	Total
Coûts pédagogiques	, € HT	X H	, € HT
Frais annexes (prévisionnel)	, €	X H	, €
<b>TOTAL</b>			, €
<b>Demande de prise en charge au FAFSEA</b>	, € (25 € maxi)	<b>X H</b>	, €

L'employeur atteste de l'exactitude des informations portées sur ce document. Tout élément de coût non déclaré sur la présente, ne pourra donner lieu à remboursement après acceptation de prise en charge par le Fafsea.

Fait à  
le

Nom et qualité du signataire :

Signature et cachet de l'entreprise

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter votre délégation régionale du Fafsea.

Toutes nos coordonnées sont disponibles sur [www.fafsea.com](http://www.fafsea.com)